

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Octobre

## A PROPOS DES GRÈVES

Nous ne voulons pas discuter ici les motifs qui ont poussé les mineurs du Pas-de-Calais à se mettre en grève ni rechercher s'ils ont eu tort ou raison de suspendre leur travail.

Si cet état de choses leur a causé et à leurs familles un préjudice plus ou moins considérable, ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes et à ceux qui leur ont conseillé de recourir à ce moyen dans l'espoir d'amener les patrons à composition.

Il est un fait certain, c'est que les grèves deviennent de plus en plus fréquentes et que les mineurs quittent leur travail, unique ressource de leurs familles, avec une facilité qui a d'autant plus lieu d'étonner, que la grève, pour eux, est nécessairement accompagnée d'un surcroît de privations et que, presque toujours, elle fait entrer au logis la misère avec ses tristes conséquences.

Sans doute, la grève est un moyen pour obtenir de l'employeur une augmentation de salaire ou certaines concessions que les ouvriers considèrent comme nécessaires ; mais elle a l'inconvénient de se solder de part et d'autre par un déficit. Et comme les patrons sont ordinairement plus favorisés de la fortune que les travailleurs, ce sont ces derniers qui ont le plus à souffrir de la grève. Il n'est pas nécessaire d'apporter des exemples à l'appui de cette assertion. S'il le fallait, nous n'aurions que l'embarras du choix.

D'ailleurs, les ouvriers sérieux, ceux qui ont plus souci de remplir leurs devoirs de pères de familles et d'accomplir leur tâche quotidienne que de mêler la politique aux questions de travail, montrent en général peu d'empressement à prendre part à ces sortes de manifestations qui sont le plus souvent organisées par des ambitieux qui se parent du titre d'ouvriers, mais dont les mains n'ont jamais touché un outil.

Ces individus font un tort considérable aux véritables travailleurs. Sous le prétexte spécieux de prendre en main la défense de leurs intérêts, ils les poussent souvent à des résolutions extrêmes qui leur sont préjudiciables.

Les véritables ouvriers ne sauraient trop se défier des tribuns des réunions publiques et des énergumènes qui viennent au nom du socialisme et de l'anarchie les exciter à la révolte et de les pousser à s'insurger contre ce qu'ils appellent « le capital spoliateur et oppresseur », car ce ne sont le plus souvent que des intrigants qui se font une plateforme électorale des besoins et de la misère de la classe laborieuse.

Nous en pourrions dire autant de certains députés qui s'immiscent dans les grèves et qui en prennent la direction ; on se demande en vertu de quel droit ?

Est-ce que le mandat de député confère à celui qui en est investi le droit de s'interposer entre les patrons et les ouvriers et de diriger les grèves, d'encourager, le cas échéant, les mineurs à la résistance ? Il nous semble que les fonctions de député ou de sénateur ne doivent avoir rien de commun avec un pareil rôle et que par conséquent les élus du suffrage universel n'ont pas à se prévaloir de leur situation, ni du prestige et de l'influence qu'elle donne pour agir sur l'esprit des grévistes et se poser en média-

teurs dans des questions qui ne les concernent en aucune façon.

Les conflits entre patrons et ouvriers sont des questions d'intérêt privé, où la politique n'a absolument rien à voir. Cela étant, on ne s'explique pas que des députés comme MM. Basly, Lamendin, Chauvin, Ernest Roche et *tutti quanti* aillent présider les réunions des mineurs et se fassent en quelque sorte les directeurs du mouvement gréviste. Ces messieurs jetteraient probablement des hauts cris et ne manqueraient pas de crier à l'injustice, s'il prenait fantaisie à quelques-uns de leurs collègues de la Chambre ou du Sénat de prendre fait et cause pour les patrons et de se poser en défenseurs de leurs intérêts.

Eh bien ! cependant, le rôle qu'ils jouent est tout aussi injuste et tout aussi déplacé, quand ils interviennent sans y être invités dans les différends qui surgissent entre les employeurs et leurs ouvriers.

En votant la loi relative à l'arbitrage industriel, le Parlement a eu pour but de faciliter la solution des conflits entre les patrons et les ouvriers.

L'application de cette loi a déjà donné d'excellents résultats et elle en donnera encore, à la condition que l'on ne tolère pas que de personnalités sans mandat viennent, sous couleur de défendre les intérêts des travailleurs, envenimer les choses et surexciter les passions dans un but politique.

La politique n'a rien à voir dans les questions de cette sorte, et ceux-là commettent une mauvaise action qui l'y mêlent à dessein pour servir leurs rancunes ou leur ambition.

Les députés ont mission de siéger à la Chambre et non pas de présider les réunions des grévistes et de faire des harangues dans lesquelles ils prennent à tâche de rendre plus ardent et plus irrécyclable l'antagonisme entre le capital et le travail.

Ils devraient ne pas oublier que ce rôle n'est pas le leur et se refermer strictement dans les limites de leur mandat, et s'il leur prenait encore fantaisie de l'oublier, il faudrait qu'on s'aperçoive que nous avons un gouvernement pour mettre énergiquement ces messieurs à la raison.

J. QUERCTAIN.

## LES FÊTES DE PARIS

### Première Journée

Nos amis les Russes, dit le *Petit Journal*, ont fait mardi matin leur entrée à Paris. On peut dire qu'elle a été triomphale, et telle qu'on l'attendait, depuis la gare de Lyon jusqu'au cercle militaire, sur la place de l'Opéra.

### A la gare de Lyon

Dès la première heure, les rues conduisant à la gare de Lyon sont envahies par la foule. On a élevé contre les murs, d'ordinaire si tristes de la prison de Mazas, de vastes estrades sur lesquelles les curieux ne tardent pas à s'entasser.

Les abords de la gare étaient occupés par de forts détachements de garde républicaine à pied et à cheval en grande tenue.

A neuf heures un premier train arrive aux cris de : « Vive la Russie ! » et aux accents de l'*Hymne russe*, joué par la musique du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; les officiers russes en descendent et se groupent dans le salon de réception pour attendre le train suivant qui amène l'amiral.

Neuf heures vingt ! Voici le train-amiral avec sa machine pavoisée.

L'amiral Avellan paraît : il est salué par de chaleureux vivats, puis il se dirige vers le salon d'honneur.

### Bienvenues

La bienvenue lui est souhaitée par M. Alphonse Lambert, président du Conseil municipal, par M. Poubelle, préfet de la Seine, par le général Chanoine, président du Cercle militaire, et par M. Goujon, maire du douzième arrondissement.

L'amiral, fort ému, répond par quelques mots, dans lequel il se félicite de la mission que lui a confiée l'empereur.

### Départ

Le cortège part enfin.

Sur tout le parcours de la rue de Lyon, le cortège, — est-il besoin de le dire, — est salué par les acclamations ininterrompues d'une foule que l'on peut évaluer, rien que dans cette rue, à trente mille personnes. Les officiers russes rendent saluts et poignées de main avec beaucoup de bonne grâce.

### Place de la Bastille

Il est dix heures, un long frémissement parcourt la foule ; de la rue de Lyon vient de déboucher l'escadron de la garde républicaine qui ouvre la marche du cortège. Les gardiens de la paix forment une double haie et refoulent les curieux à droite et à gauche, formant ainsi un large chemin libre.

Tout à coup les cris de : « Vive la Russie ! Vive la France ! » éclatent, poussés par cent mille poitrines.

C'est le landau dans lequel se trouve l'amiral Avellan qui vient d'apparaître immédiatement suivi des voitures dans lesquelles ont pris place les officiers russes. L'amiral très ému salue ainsi que ses officiers tout ce monde qui lui fait fête. Les cris de : « Vive la Russie ! Vive la France ! » sont poussés sans interruption sur tout le parcours des boulevards Beaumarchais et du Temple que suit le cortège.

Les officiers russes, debout dans leurs voitures, répondent aux acclamations de la foule par les cris de : « Vive la France ! » et ils saluent en agitant leurs casquettes blanches.

Tous paraissent vivement impressionnés et l'accueil qui leur est fait par la population ouvrière de Paris leur est visiblement des plus sensibles.

C'est entre deux véritables murailles humaines et au milieu des ovations générales que le cortège arrive sur la place du Château-d'Eau ; il est dix heures et demie.

### Sur les boulevards

Le cortège arrive sur les boulevards.

Un tonnerre de bravos, une immense acclamation où se confondent les divers cris de : Vive la Russie ! Vive l'amiral ! Vivent les marins russes ! » retentissent, gagnant de proche en proche. Sans trêve, l'amiral Avellan, salue, à droite et à gauche. Dans les voitures qui suivent la sienne, et qui vont toutes au petit trot des chevaux, les officiers russes se tiennent debout, agitant leurs casquettes blanches, avec de grands gestes d'enthousiasme.

En face du théâtre de la Porte-Saint-Martin premier arrêt : sur l'immense balcon de ce théâtre est installé un nombreux orchestre qui fait entendre successivement l'*Hymne russe* et la *Marseillaise* ; redoublement d'acclamations. Seconde station devant le théâtre du Gymnase.

L'arrêt était motivé là par une gentille démonstration du comité parisien de l'alimentation, réuni devant le restaurant Marguery. Deux dames descendent de la terrasse, portant chacune un bouquet qu'elles viennent offrir à l'amiral.

C'est comme un signal. De toutes parts, la foule s'élançait... En un clin d'œil, les voitures du cortège sont prises d'assaut, les dames à demi étouffées. C'est à qui serrera les mains des officiers russes qui répondent de leur mieux, mais ne savent vraiment où donner de la tête... et de la main. L'amiral prend le bouquet, remercie avec effusion, et le cortège continue sa marche triomphale.

Sur tout le parcours, l'enthousiasme est le même, jusqu'au cercle militaire. C'est par milliers que les officiers sont obligés de distribuer les poignées de mains aux passants.

### Sur la placée de l'Opéra

Évaluer le nombre des curieux qui sont entassés sur la place de l'Opéra est impossible ; jamais peut-être nous n'avons vu foule aussi compacte. A toutes les fenêtres, à tous les balcons, sur les toits des maisons environnantes, c'est un grouil-

lement humain. On s'écrase sur le péristyle de l'Opéra, sur la place, dans l'avenue de l'Opéra, la rue de la Paix, sur tous les points, enfin, d'où l'on peut apercevoir le Cercle militaire.

La première voiture, dans laquelle se trouve l'amiral Avellan, arrive à la hauteur du Vaudeville et est accueillie par les cris nourris de : Vive la Russie !

L'amiral salue de la main, les cris deviennent encore plus nombreux ; il serre les mains qui se tendent vers lui et dès lors l'enthousiasme éclate avec une force, une violence qu'on n'aurait pu prévoir quelques instants avant. Les officiers de l'escadre russe qui suivent dans les autres landaus montrent la même bonhomie que leur chef et à leur tour distribuent force poignées de mains à tous ceux qui peuvent approcher d'eux. Un immense hurrah se fait entendre ; la foule trépigne. C'est un vrai délire.

Les femmes, qui montrent le plus d'ardeur, jouent des coudes pour arriver jusqu'aux voitures et envoient des baisers aux officiers qui leur répondent avec entrain.

L'un d'eux se penche même complètement hors de la voiture, et embrasse toute celles qu'il peut trouver à sa portée.

Vingt minutes au moins sont nécessaires aux voitures pour parcourir l'espace compris entre le Vaudeville et le Cercle militaire.

Lorsque la dernière s'arrête devant la porte du Cercle, les personnes qui de loin avaient assisté au défilé ou qui avaient pris position sur les boulevards se replient sur la place de l'Opéra, où dès lors la cohue devient indescriptible.

### Au Cercle militaire

A son arrivée au cercle, l'amiral Avellan est reçu par M. Sésary, gérant principal, officier d'administration, Girard, chef du secrétariat général, M. Barratier, membre du conseil d'administration, M. le médecin-major Khuff, chef du service de santé du cercle, assisté d'un sous-officier réserviste de la deuxième section des secrétaires d'état-major, le sergent de Ste-Marie, qui parle couramment la langue russe et qui est chargé des fonctions d'interprète pendant toute la durée du séjour des officiers russes au Cercle.

Ce sous-officier était porteur d'un plat en argent sur lequel étaient placés une salière de même métal remplie de sel et un pain de seigle.

Le pain et le sel ont été offerts, selon la coutume russe, à l'amiral Avellan, par le général Chanoine, qui prononce en russe les paroles suivantes :

Au nom du général Saussier, gouverneur militaire de Paris et président du cercle militaire, je suis heureux, en qualité de président du conseil d'administration, de vous offrir le pain et le sel.

L'amiral Avellan a répondu :

Je vous remercie de l'accueil que vous me faites, je vous en suis très reconnaissant.

Dans le salon du premier étage, dit salon de la Paix, un lunch était servi. Après y avoir fait honneur, les officiers regagnent leurs chambres respectives pour endosser leur grande tenue afin d'aller à l'église russe, mais les bagages n'étant pas encore arrivés force leur est d'attendre.

### A l'église de la rue Daru

Il est midi quarante quand la voiture de l'amiral pénètre dans la cour qui précède l'église ; tour à tour, chaque landau dépose les officiers russes accompagnés d'officiers français.

L'amiral est avec le général Chanoine, les capitaines de vaisseau Maréchal, Michel et le lieutenant de vaisseau Vedel ; il est reçu par M. Binder qui lui souhaite la bienvenue au nom de l'arrondissement.

Le brillant cortège pénètre dans l'église où l'archiprêtre Vassilef officie ; les prières sont vite terminées et tout le monde remonte en voiture.

Mais cet acte est plus simple à dire qu'à décrire : les cris de « Vive la Russie ! » partent de toutes parts ; les femmes jettent des fleurs et envoient des baisers, les hommes tendent les mains et les russes répondent à toutes ces manifestations : ils semblent enthousiasmés comme leurs hôtes.

C'est un spectacle inoubliable.

### Le déjeuner au Cercle

Il est deux heures moins vingt quand le cortège, venant de l'église de la rue Daru, arrive devant le cercle militaire où une foule très con-

sidérable l'attend. Nos hôtes vont enfin pouvoir déjeuner et jouir de quelques instants de repos. Ils en ont besoin.

**La réception à l'Élysée**

Au moment où les officiers russes vont partir pour l'Élysée, l'amiral Avellan se montre de nouveau au balcon du cercle.

La foule entonne la *Marseillaise* et crie : Vive la Russie !

L'amiral Avellan saisissant alors un des drapeaux français qui décore la façade du cercle l'agite et s'en sert pour saluer.

M. le baron de Mohrenheim a présenté l'amiral Avellan au Président de la République.

L'amiral Avellan a dit : J'ai l'honneur, Monsieur le Président de la République française, de vous apporter mes hommages les plus respectueux, ceux de l'escadre que je commande et de la marine russe tout entière.

M. Carnot a répondu : Je vous remercie, Monsieur l'ambassadeur, de m'avoir présenté M. l'amiral Avellan et MM. les officiers de l'escadre russe.

J'avais confié à M. le Ministre de la Marine la mission de leur porter mes souhaits de bienvenue à leur entrée dans les eaux françaises, à leur arrivée sur notre territoire. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui renouveler ces souhaits en personne.

On vous a, Messieurs, exprimé à Toulon toute la sympathie du gouvernement français. Les populations de la nation tout entière. Partout vous trouverez le même accueil chaleureux et cordial.

Les liens d'affection qui unissent la Russie et la France, resserrés, il y a deux ans, par les manifestations touchantes dont notre marine a été l'objet, à Cronstadt, sont chaque jour plus étroits; et le loyal échange de nos sentiments d'amitié doit inspirer, à tous ceux qui ont à cœur les bienfaits de la paix, confiance et sécurité.

Le grand Empereur qui vous envoie, Messieurs, et que je salue d'ici, vous a confié une haute mission que vous savez dignement remplir.

Soyez les bienvenus ! M. le Président de la République a ensuite engagé une conversation très courtoise avec l'amiral Avellan, qui a fait défiler devant lui tous les officiers qu'il commande. M. Carnot a serré la main à chacun d'eux.

**Le dîner à l'Élysée**

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Carnot ont offert, dans la soirée, un grand dîner en l'honneur de l'amiral Avellan et des officiers de l'escadre russe.

Au dessert, M. le Président de la République a porté le toast suivant :

Je porte la santé de Sa Majesté l'Empereur Alexandre III; je me permets d'associer respectueusement à cette santé celle de Sa Majesté l'Impératrice de Russie.

Je bois à la brave marine russe dont les représentants sont ici les bienvenus.

A sa vaillante sœur l'armée de terre. Et à la nation russe tout entière.

M. de Mohrenheim a répondu.

Monsieur le président, Avant de porter un toast destiné à faire vibrer dans leurs plus intimes profondeurs non seulement les cœurs réunis dans cette enceinte, mais également et tout aussi fort tous ceux qui, de près ou de loin, sur tous les points de ce grand et beau pays de France comme de la Russie entière, battent en ce moment à l'unisson des nôtres, je viens vous prier de vouloir bien me permettre de vous faire agréer l'expression de notre profonde gratitude pour les paroles de bienvenue qu'il vous a plu d'adresser ce matin au vaillant commandant de notre escadre, chargé par Sa Majesté l'Empereur de la mission flatteuse de rendre à la vôtre la visite de Cronstadt.

Ces paroles ont caractérisé, avec la haute autorité qui vous appartient, la véritable signification et la portée exacte de ces magnifiques fêtes de la paix, célébrées avec une remarquable unanimité, une loyauté et une sincérité si parfaites. Aussi, par quelle manifestation plus éclatante pourrions-nous mieux nous y associer et y répondre que par le cri également unanime, également loyal et également sincère de : « Vive le Président de la République française ! »

**Les décorations**

L'amiral Avellan a été élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

Des membres de l'ambassade russe à Paris ainsi qu'un grand nombre d'officiers de l'escadre russe, ont été promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

**Les cadeaux**

Avant et après leur arrivée, des cadeaux ont été apportés, pour les officiers russes, au cercle militaire, notamment, de la part du comité des fêtes, une vaste corbeille ayant la forme d'un navire et superbement ornée de fleurs; de la part d'un groupe de marchandes de fleurs des Halles, une ancre marine se composant de fleurs aux couleurs nationales, recouverte d'une guirlande de myosotis; de la part de M. Cavaignac, ancien ministre de la marine, un bouquet, etc.

Ajoutons que le plateau en argent sur lequel leur a été offert le pain et le sel sera offert à l'escadre russe, par le cercle militaire, en souvenir de leur réception.

**Le Bal de l'Arsenal à Toulon**

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* : Devant la porte de l'arsenal, entourée de mo-

tifs à gaz et drapée de riches tentures, la foule stationne curieusement regardant défiler les invités dont le flot incessant s'engouffre sous la haute voûte. Là-bas, entre les deux anciennes cales de construction, s'élève le vaste escalier en losange qui conduit à la salle de bal, un grand pavillon d'honneur est à l'entrée, les officiers commissaires reçoivent les invités avec une exquise affabilité.

Dans la vaste salle des gabarits, l'effet est magnifique, les grandes formes en charpente de cette gigantesque construction disparaissent sous les drapeaux russes et français, partout ce ne sont que rosaces, lustres et trophées composés de pistolets, de sabres et de revolvers scintillant sous les blanches nappes de lumière électrique qui tombent de la voûte. Sur une estrade, entourée de fleurs et de verdure et décorée avec un goût exquis, l'excellente musique des équipages de la flotte est à son poste. Au fond de la salle, par les vastes baies ouvrant sur la mer, on aperçoit le féérique décor de la fête de nuit de la rade.

Les invités arrivent toujours; parmi les toilettes claires et les habits noirs, les ors des uniformes scintillent sous les flots de lumière; déjà les couples se forment, la danse commence, lorsque, à 10 heures 1/2, l'amiral Avellan arrive accompagné de M. le vice-amiral Baucheron de Boissoudy. La musique entonne l'Hymne russe, les chapeaux s'agitent durant dix minutes frénétiquement et des hurrahs formidables font trembler l'immense salle, mêlés aux cris de : Vive la Russie ! Vive le tzar ! Vive la marine russe ! tandis que les salves d'applaudissements crépitent en fusillade. L'amiral Avellan, ému, s'avance en saluant, suivi de tous ses officiers. La foule se presse sur son passage; de la rade, les vaisseaux français braquent sur les fenêtres de la salle le jet puissant de leurs projecteurs électriques.

La plume est impuissante à retracer le magnifique spectacle qui se déroule devant les yeux des invités; près de six mille personnes, députés, sénateurs et délégués de municipalités, officiers de toutes armes de la guerre et de la marine, c'est une féerie fourmillant parmi lequel l'œil ébloui s'égare.

La salle si vaste cependant est trop petite pour contenir la foule des invités et jusqu'à minuit on ne danse que difficilement.

Vers minuit, l'amiral Avellan, accompagné des vice-amiraux Vignes et de Boissoudy, fait le tour de la salle, saluant gracieusement toutes les dames qui répondent en agitant leurs mouchoirs et en criant : « Vive la Russie ! Vive la marine russe ! » Le buffet, servi par les soins de la maison Potel et Chabot, est admirablement installé dans une vaste salle, située en dessous de la salle de bal; il a fonctionné toute la nuit de façon à satisfaire les plus difficiles.

A 2 heures et demie, on se prépare au cotillon, quatre groupes se forment en de vastes quadrilatères, quatre cotillons s'organisent et jusqu'à 5 heures du matin les gracieuses figures se déroulent sous l'œil charmé des spectateurs; l'une d'elles entièrement dansée par des officiers russes, obtient un immense succès, les applaudissements et les acclamations éclatent de toute part.

Là bas, à l'horizon, l'aube blanchit le ciel, encore une fois la musique du 111<sup>e</sup> d'infanterie, qui a remplacé celle de la marine, entonne l'Hymne russe; les officiers russes sont portés en triomphe et promenés à travers la salle; deux mille personnes chantent le *Boje tsaria Krani*, puis la *Marseillaise*.

Le coup de canon qui annonce, à 5 heures et quart, l'ouverture des portes de l'arsenal, surprend encore les danseurs dans leurs joyeux ébats; à 6 heures, les derniers invités accompagnent les officiers russes jusqu'à leur canot et l'on se sépare aux cris de : Vive la Russie ! Vive la France !

Parmi les invités, nous avons remarqué M<sup>me</sup> E. Adam, M<sup>lle</sup> Mistral, nièce de l'auteur de *Mireille*, en costume arlésien, dont l'exquise beauté a fait sensation; les autorités maritimes, militaires et civiles du département du Var, les préfets du Rhône, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, le général de Vaulgrenant, le secrétaire-général des Alpes-Maritimes; MM. les députés Abel, Jourdan, Le Senne, Raty, Rabier, Darland, Lockroy; le sénateur Anglès, Moineau, M. Leconte, les consuls et les délégations des municipalités.

La Commission a grandiosément fait les choses et nous complimentons tous les membres en la personne de son président, M. Valéry, commandant du *Magenta*.

**REVUE DES JOURNAUX**

**Les journaux Anglais**

D'après le *Times*, le public français a l'espérance que la visite de l'escadre russe implique quelque chose de plus que l'amitié. Cependant, ajoute-t-il, rien ne pourrait être plus discret, ni plus mesuré, ni plus pondéré, que les discours prononcés à Toulon, soit par le maire, soit par les officiers français. En toutes occa-

sions, les paroles officielles ont invité au maintien de la paix que le rapprochement franco-russe favorisera.

La *Pall Mall Gazette* commente avec son hostilité habituelle la réception des marins russes à Toulon :

« C'est en alléguant l'enthousiasme exubérant du Midi qu'on peut qualifier de la manière la plus polie ce qu'en Angleterre on appellerait démeure inexcusable.

« Bien que M. Carnot se prépare à recevoir l'amiral Avellan, ce triomphe de la folie n'a absolument aucune signification politique. Il peut provoquer une explosion de chauvinisme en France et encourager le ministère à chercher d'autres Siamis à conquérir. Mais les officiers russes ont reçu l'ordre de parler d'amitié et de fraternité autant qu'ils voudront, mais de ne toucher à aucun sujet politique. »

**Les journaux Autrichiens**

La *Nouvelle presse libre*, s'occupant des fêtes de Toulon, dit que cette ville semble être la scène où se joue la comédie qui montre un couple bourgeois faisant tous les sacrifices possibles pour se concilier l'affection et la faveur d'une famille aristocratique. Mais tous les efforts de la France paraissent inutiles à ce journal, car la Russie et son représentant, en France, l'amiral Avellan, témoignent d'une froideur systématique, et le gouvernement de Saint-Petersbourg s'attache chaque jour à enlever à la visite de la flotte russe à Toulon le caractère d'un événement politique extraordinaire.

La *Gazette allemande* juge les fêtes de Toulon avec plus de calme. Elle déclare qu'on aurait tort de regarder comme artificiel l'enthousiasme qui règne en ce moment en France et poursuit en ces termes : « Les journaux sérieux de Paris et le gouvernement s'efforcent d'éviter tout ce qui pourrait avoir l'air d'une provocation et, comme à Berlin, on est ouvertement résolu à garder le sang-froid; tout cet épisode se passera sans conséquences directes quelconque. »

**Les journaux russes**

Les journaux russes sont unanimes à constater le caractère grandiose des fêtes qui ont lieu en France.

C'est dans les termes suivants que le *Novoïé Vrémia* raconte l'arrivée des marins russes en France :

« Nos marins ont été acclamés par l'élite des Français, par toute la nation, par tout le pays, et de même que le cri de : « Vive la France ! » a retenti naguère chez nous sans interruption, de même le cri de : « Vive la Russie ! » retentit actuellement à Toulon.

« Oui, certes, elle est grande, la signification des événements actuels; elle est ineffaçable; elle sera gravée dans la mémoire de tous; elle restera inscrite dans les annales des peuples, et, ce qui est encore plus important, c'est que ces événements marquent le commencement d'une nouvelle ère, l'ère de l'équilibre des forces de l'Europe. »

**INFORMATIONS**

**La Mort du Maréchal de Mac-Mahon**

Le Maréchal de Mac-Mahon est mort samedi matin des suites de l'indisposition qui l'avait forcé à s'aliter il y a une huitaine de jours.

M. Ch. Dupuy, président du Conseil, aussitôt prévenu de la mort de l'ancien Président de la République, a fait parvenir à la famille un télégramme de condoléances au nom du gouvernement.

Le président du Conseil va proposer à ses collègues du Cabinet de célébrer les obsèques du maréchal aux frais de l'état.

En l'absence des Chambres, un décret portant ouverture du crédit nécessaire va être soumis d'urgence à l'approbation du Conseil d'Etat.

Dans sa réunion de vendredi, le gouvernement arrêtera un ensemble de mesures pour les obsèques de l'ancien Président de la République et désignera un ou plusieurs de ses membres pour le représenter à la cérémonie funèbre.

**La carrière du Maréchal**

Marie-Edme-Patrice-Maurice, comte de Mac-Mahon, duc de Magenta, né à Sully (Saône-et-Loire), le 13 juin 1808, descendait, comme son nom l'indique, d'une ancienne famille irlandaise qui se réfugia en Bourgogne à la chute des Stuarts.

Il fut le dernier des huit enfants nés du mariage du marquis Charles-Laure de Mac-Mahon, maréchal de camp en 1814, pair de France en 1827, et de Mlle de Caraman.

Placé d'abord au petit séminaire d'Autun il en sortit pour entrer à Saint-Cyr en 1825.

Admis comme sous-lieutenant, deux ans plus tard, dans le corps d'état-major, M. de

Mac-Mahon fit l'expédition suivante d'Alger en 1830 et prit part, l'année suivante, au siège d'Anvers en qualité d'aide de camp du général Achard.

Nommé lieutenant, puis capitaine en 1833, il se signala de nouveau en Afrique par de nombreuses actions d'éclat, notamment pendant l'expédition du col de la Mouzaïa, à la bataille de Staouéli et au siège de Constantine, où il reçut un coup de feu à la poitrine; jusqu'en 1840 il servit comme officier d'état-major.

Sa brillante conduite en Algérie lui permit de franchir rapidement les étapes : en 1848 il est général de brigade, en 1849 commandant de la division de Temcen et commandeur de la Légion d'Honneur et en 1853 grand-officier de l'Ordre et général de division.

**En Crimée**

Rappelé d'Algérie en 1855, M. de Mac-Mahon prend bientôt en Crimée le commandement de la première division du corps Bosquet.

C'est alors qu'il s'illustra par la prise de Malakoff, continuant à rester sous le feu de l'ennemi et passant outre aux objurgations du général Pélissier. Après ce fait d'armes, M. de Mac-Mahon passa pour un des plus brillants généraux de notre armée et fut promu grand-croix de la Légion d'Honneur.

Nommé membre du Sénat, il en suivit les séances avec assiduité et s'y fit remarquer par un acte qui fait le plus grand honneur à son indépendance et à son caractère : il fut seul à voter contre la loi de sûreté générale proposée par le général Espinasse, ministre de l'intérieur.

Il retourna en Afrique, terrain de ses premiers exploits, en 1857, et fut bientôt investi du commandement supérieur des forces de terre et de mer de notre colonie.

**En Italie**

Lorsqu'éclata la guerre d'Italie, en 1859, celui que, depuis longtemps déjà, on n'appelait plus populairement que Mac-Mahon tout court, fut mis à la tête du 2<sup>e</sup> corps et passa le premier le Tessin à la hauteur du Turbigo, puis il balaya les Autrichiens loin de la rive lombarde.

Le 4 juin, deux jours plus tard, il prenait une part décisive à la bataille de Magenta, empêchant une partie de l'armée et son chef d'être fait prisonnière et, en juste récompense de ce signalé service, était nommé sur le champ de bataille (5 juin) maréchal de France et duc de Magenta.

Quelques jours après, le maréchal de Mac-Mahon donnait à Solferino des preuves nouvelles et éclatantes de ses talents militaires. De 1864 à 1870, le maréchal de Mac-Mahon remplit les hautes fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

**Pendant l'année terrible**

La guerre de 1870 l'arrache à ces fonctions. Mis à la tête du 1<sup>er</sup> corps d'armée, celui qu'on considérait à juste titre comme le premier de nos généraux est envoyé en Alsace avec 32,000 hommes et prend son quartier général à Strasbourg.

Bientôt, après la défaite du général Abel Douai, qui commandait son avant-garde, le maréchal de Mac-Mahon était à son tour écrasé par le nombre et battu à Reischoffen.

Après avoir conduit à Chalons 18,000 hommes péniblement ralliés, il fut mis à la tête d'une nouvelle armée de 120,000 hommes, avec l'ordre d'aller secourir Bazaine. C'est en vain qu'apprenant l'arrivée de forces allemandes trop considérables, il voulut revenir vers Paris; il reçut un ordre formel de poursuivre et de marcher en avant, c'est-à-dire à sa perte certaine. Le 1<sup>er</sup> septembre s'engagea la terrible bataille, et bientôt Mac-Mahon, grièvement blessé à la cuisse, était forcé de remettre le commandement au général Ducrot, et, après la capitulation, prisonnier sur parole, il était dirigé sur la frontière belge, puis, sa blessure guérie, interné à Wiesbaden jusqu'à la signature des préliminaires de la paix, en mars 1871.

Il fut alors appelé par M. Thiers au commandement de l'armée de Versailles, chargée de s'emparer de Paris.

**A la Présidence de la République**

Après la démission de M. Thiers, le Maréchal de Mac-Mahon fut élu Président de la République par 390 voix.

A la suite d'événements sur lesquels il est inutile, aujourd'hui, d'insister, Mac-Mahon donna sa démission le 30 janvier 1879 et, depuis cette époque, il se tint complètement en dehors de la politique.

Maintenant que la République est définitivement assise en France, dit le *Petit Parisien*, le pays ne veut plus voir dans cette mâle et haute figure que l'homme parfaitement intègre, que le soldat héroïquement courageux, l'illustre et respecté vainqueur de Magenta.

Le président de la République a adressé à M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon la dépêche suivante :  
Madame la Maréchale,  
J'apprends avec un profond chagrin que la France vient de perdre un de ses plus glorieux enfants, à une heure qui eût été chère à son cœur de patriote.  
Permettez-moi d'associer mes sincères regrets à votre grande douleur.

CARNOT.

Paris, 18 octobre.

L'Amiral Avellan a envoyé, hier soir, un télégramme de condoléances à M<sup>me</sup> la Maréchale de Mac-Mahon.

**La mort de M. Gounod**

M. Charles Gounod est mort hier matin, après une longue agonie.

**L'incident de Biarritz**

Un incident des plus regrettables s'est produit hier soir, au Casino de Biarritz.

Un télégramme annonçant l'enthousiasme avec lequel les Parisiens avaient reçu les officiers russes, était exposé dans le salon de lecture, lorsqu'un Espagnol, après l'avoir lu, a craché dessus.

Un garçon de salle, un Français, témoin de cette inconvenance, blessé dans ses sentiments patriotiques, ayant adressé des reproches au susdit Espagnol, celui-ci enleva la dépêche la froissa et la jeta à la figure du garçon en question. Un rassemblement se produisit aussitôt et les personnes présentes auraient fait un mauvais parti à l'insulteur de la France, si parmi elles ne s'était trouvé le grand-duc Alexis, frère du Tsar, et grand chef de la flotte russe, qui mit fin à l'incident en priant M. Authier, commissaire spécial de police, qui se trouvait là, de dresser procès-verbal.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**L'Alliance française**

Notre éminent compatriote, M. Gustave Larroumet, délégué par la Société l'Alliance française, fait en ce moment des conférences en Danemark. On nous annonce que ces conférences ont été suivies avec un grand intérêt par le Tsar et le roi de Danemark.

**Manœuvres de garnison des réservistes**

Dans les manœuvres de garnison qui auront lieu les 23, 24 et 25 octobre, l'ennemi sera représenté par un bataillon constitué par tous les hommes de l'active du 7<sup>e</sup>.

Les réservistes partiront de Cahors le 23 octobre à 7 h. 30 du matin. Le bataillon ennemi les suivra, mais à 1 heure d'intervalle.

La manœuvre aura lieu du côté de Mercuès; après la manœuvre, les réservistes feront la grand-halte près du Mas de Jandou et le bataillon du 7<sup>e</sup> sur le champ de tir.

Les réservistes iront ensuite cantonner à Catus, le bataillon rentrera à Cahors.

Le 24 les réservistes cantonneront à Luzech; le 25 ils partiront de Luzech, de manière à pouvoir faire la grand-halte vers midi aux environs de Flaynac.

Le bataillon du 7<sup>e</sup> partira vers 11 heures. Aussitôt après la manœuvre les deux partis se réuniront pour revenir à Cahors.

La rentrée aura lieu vers 3 h 1/2 par le pont Valentré. La musique sera en tête de la colonne.

**Hospice**

La commission administrative de l'hospice, dans sa séance d'hier, a nommé MM. Valette et Valat, médecins adjoints de l'établissement.

**Tabacs**

M. Carra, sous-officier présenté par la commission supérieure de classement (20<sup>e</sup> liste) en exécution de la loi du 18 mars 1889, est nommé commis stagiaire de culture (division de Cahors).

**Mont-de-Piété**

Nous sommes informés que M. Coudere, ancien employé à la caisse n'épargne, est dans l'intention de créer dans notre ville une succursale du Mont-de-Piété de Toulouse.

**Ménagerie**

Il est arrivé dans nos murs la Ménagerie Marseillaise, dirigée par M. A. Masserini.

Elle est installée sur la place Galdemar et ouvrira ses portes vendredi soir au public.

Cet établissement qui comprend une collection de fauves les plus rares et les plus variés, parmi lesquels 15 lions, qui travailleront sous les ordres de M. et Mile Masserini, comporte en outre le Kangourou Boxeur, qui fera tous les soirs un assaut avec son barnum arabe.

Nous ne doutons pas que notre population ne se presse à ce spectacle dont elle est si friande.

**Arrestation**

Sur mandat d'amener, lancé par le parquet de Villeneuve-sur-Lot, la police a arrêté le sieur

Joseph-Marie-Jules Margais, marchand ambulant, de passage à Cahors.

**Salubrité publique**

Procès-verbal a été dressé contre le sieur F... J..., domestique du sieur A..., demeurant à Cahors, pour avoir répandu des matières fécales dans un jardin, à 4 h. du soir.

**Société agricole et industrielle du Lot**

**Concours de vignobles**

Arrondissement de Gourdon, siège du concours

1<sup>re</sup> prime de 250 fr. à M. Laverdet Ludovic à Martel ;

2<sup>e</sup> prime de 200 fr. à M. Salgues Pierre à Bétaillé ;

3<sup>e</sup> prime de 150 fr. à M. Murat Edouard à Peyrilles ;

4<sup>e</sup> prime de 120 fr. à M. Vaur Jean à Miers ;

5<sup>e</sup> prime de 80 fr. à M. Boyé Antoine à Reilhaguet.

**Mentions honorables**

M. Loubéjac Augustin à Pechsolejac, commune de Peyrilles ;

Lacambre, propriétaire à Bétaillé.

**Rappel des primes**

M. Bergongnoux, propriétaire à Calès ;

M. Claret Edouard, propriétaire à Salviac ;

M. Rodes, propriétaire et notaire à Peyrilles.

**Plantation de chênes truffiers**

Prime de 100 fr. à M. Meulet, instituteur à Carluet, propriétaire au Bastit.

**Vieux serviteurs agricoles**

Prime de 60 fr. à M. Brel Louis, au Bastit, 44 années de services ;

Prime de 40 à Mlle Tronche Justine, à Rouffilhac, 27 ans de services ;

Prime de 20 fr. à M. Murat Louis, à Peyrilles, 15 ans de service ;

**Comité antiphyloxérique**

Le comité antiphyloxérique du Lot s'est réuni samedi dernier à la préfecture, sous la présidence de M. le préfet du Lot.

Etaient présents : MM. le Dr Rey, député ; Dufour ; Combarieu ; Bouyssou ; Vincens ; Combes ; Valette ; Laur et Drouhault, professeur d'agriculture.

Au début de la séance, M. le président fait l'éloge de M. Andurant-Rolland, décédé depuis la dernière réunion du comité. Il fait ressortir en termes excellents et émus auxquels s'associe le comité, la part active que M. Andurant prit aux travaux du comité, à la fois comme vice-président et comme directeur des pépinières départementales, le zèle, le désintéressement et l'intelligence avec lesquels il se fit l'un des ardents propagateurs de la reconstitution des vignobles, au moyen des cépages américains.

Après l'établissement du projet de budget pour 1894, le comité arrête les prix des boutures des pépinières départementales et fixe au premier décembre la date extrême jusqu'à laquelle les demandes de concession de plants seront acceptées.

**CHRONIQUE THÉÂTRALE**

**Faust**

Si quelque opéra de notre vieux répertoire exige une interprétation absolument irréprochable c'est assurément ce long poème d'amour qui, né dans le puissant cerveau de Goethe, s'est résolu dans l'esprit de Charles Gounod, en une longue suite de mélodies qui sont, comme musique, autant de chefs-d'œuvre. C'est dire qu'aussi bons qu'aient pu être les pensionnaires de M. Guyot ils ne nous ont pas rendu Faust avec toute l'illusion, tout le charme, toute la poésie désirables. C'est surtout dans le rôle de Marguerite que ces qualités devaient être mises en œuvre, et malheureusement, malgré sa bonne volonté incontestable, M<sup>me</sup> Riccardi, nous devons le dire bien qu'à regret, a été bien loin de les déployer.

Marguerite, c'est la jeune fille idéale autant que pure, chaste autant que poétique, tenant avant la chute beaucoup de l'ange et peu de la femme ; pour remplir un tel personnage M<sup>me</sup> Riccardi a fait des efforts louables, mais si elle a réussi à obtenir parfois quelques applaudissements, elle n'est pas parvenue à incarner l'idéal artistique qui correspond au nom de Marguerite.

Toute autre sera notre appréciation sur M. Fronton dont la belle voix de basse s'accorde admirablement avec la notation du rôle de Méphistophélès. Nous sommes certains d'exprimer l'avis unanime des auditeurs en lui adressant nos félicitations et en déclarant que c'est à lui que reviennent en grande partie les honneurs de la soirée.

M. Obert a été également très remarqué et très applaudi dans le rôle du Dr Faust ; toutefois on aurait vu avec plaisir qu'il mit dans son jeu, à certains passages, notamment dans la scène du jardin, plus de feu et de passion. — Une bonne note à M. Sperte (Valentin).

Nous nous en voulons presque de n'avoir pas encore parlé de M<sup>lle</sup> Viannet dont la voix juste et fraîche, le jeu gracieux et aisé, et disons-le, l'extérieur agréable, sont de plus en plus sympathiques au public cadurcien. Elle nous a donné

un charmant Siebel, ce qui n'a étonné personne, étant donné qu'elle avait toutes les qualités nécessaires.

Nous ne parlerons que pour mémoire de dame Marthe (M<sup>me</sup> Bégat), qui a été passable ; quant aux chœurs nous n'hésiterons pas à déclarer que leur exécution a jeté un froid dans la représentation.

Une mention spéciale à l'orchestre qui, pour être peu nombreux, n'en est que meilleur.

A mardi prochain, *Carmen* !

N. B. — A signaler, le chant de la *Marseillaise*, l'exécution de notre hymne et de l'hymne russe, à la fin de la représentation, par la troupe et l'orchestre, et qui ont soulevé les applaudissements de la salle.

M. HEYC.

**VITICULTURE**

**Les vignes françaises**

Nous lisons dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* :

M. A. de Bellefond, qui est un agriculteur et un viticulteur distingué, veut bien nous communiquer les lignes suivantes qui intéressent au plus haut point les propriétaires de vignes françaises :

Malgré l'engouement qui a poussé tous nos viticulteurs vers les vignes américaines, il est encore bon nombre de propriétaires désireux de conserver leurs vignes françaises.

Ceux-là ont certainement entendu parler de M. Guy, pharmacien à Bergerac, inventeur d'un engrais insecticide à base d'aloès.

En 1888, j'avais fait une première visite au domaine de Rosette, exploité par M. Guy, à cinq kilomètres de Bergerac, et j'avais constaté, de visu, les merveilleux effets de cet engrais.

Cette année, c'est au Treil que j'ai constaté les mêmes résultats.

Le Treil est un vignoble de la Côte de Monbazillac, à sept kilomètres au sud de Bergerac, dans un terrain argilo-calcaire, d'une étendue de douze hectares environ.

Il y a trois ans, cette propriété n'avait donné que trois barriques de vin ; rongée par le phylloxera, elle allait être abandonnée, lorsque M. Guy l'affirma pour dix ans.

Il procéda aussitôt à la régénération du vignoble par le compost (deux pelletées à chaque souche) et l'engrais direct (125 gram. par pied).

Quelques parties absolument perdues furent arrachées (elles sont aujourd'hui replantées), d'autres recépées ; tout ce qui était susceptible d'être conservé le fut et reçut le traitement deux années de suite.

Le vignoble paraît aujourd'hui absolument sain et de la plus belle venue ; les vendanges n'étaient pas encore terminées et nous avons vu des ceps absolument pliés sous le poids des grappes. Des sarments vigoureux sont venus à travers les vieux bois et déclarent une végétation des plus puissantes.

M. Guy récoltera, cette année, dans ce même vignoble, près de deux cents barriques de vin ! Il y a donc un moyen de sauver les vignes françaises.

DE BELLEFOND.

**FAITS DIVERS**

**Un juge de paix assigné à sa propre audience**

La dernière audience de la justice de paix de la ville de Commeny a été marquée par un incident peu banal : le juge de paix M. Bouchard, était assigné à son propre siège par son boulanger, M. Legay, en paiement d'une certaine quantité de pain. M. Bouchard, se trouvant être l'intimé, les débats étaient dirigés par le juge suppléant.

Condamné à payer sa dette, M. Bouchard s'est exécuté sur-le-champ, puis a repris son siège de juge, au grand ébahissement de la nombreuse assistance qui se pressait dans le prétoire.

Le nombre de personnes atteintes de maladies de l'estomac, dyspepsie, dilatation, acidité, flatulence, est incalculable. Après avoir essayé tous les traitements, elles ne savent plus à quel saint se vouer, lorsqu'il eût été si simple de se soigner dès le début et de favoriser la sortie hors du tube digestif de toutes les matières qui l'encombrent et qui sont produites par de mauvaises digestions.

La **Tisane Dussolin** remplit admirablement ce but ; en commençant par son emploi, on évitera d'abord une perte de temps, et on empêchera une foule de maladies qui s'aggravent sans traitement immédiat. Il n'est pas de plus sûr moyen de prévenir et de guérir les maladies de l'estomac et de l'intestin que la **Tisane Dussolin**.

C'est en même temps le meilleur fortifiant et rafraîchissant du sang. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin**. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du **Tapioca Rils**.

**BULLETIN FINANCIER**

Le public toujours occupé aux fêtes russes laisse de côté les affaires de la bourse, aussi est-il à craindre que cet état ne persiste toute la semaine. Les places étrangères sont également très calmes, à Londres, à Berlin, les affaires sont très restreintes, on dirait qu'on attend la reprise de nos affaires. Nos rentes ont à peu près le même cours qu'hier. Le 3 0/0 perpétuel varie entre 98 37 1/2 et 98.35, au comptant il est à 98.40, l'amortissable est à 98 fr. Le 4 1/2 atteint 105.05.

Les fonds étrangers sont très calmes, seul l'Italien est mouvementé entre 83.50, 83.37 et enfin 83.55. Le Turc se maintient à 22.30, le Hongrois à 93 11/16, et l'Extérieure à 63 5/8.

La Banque de France se maintient à 3.952.50. Le Crédit Foncier à 981.50 et le Crédit Lyonnais à 751.50. Les cours de nos grandes lignes de chemins de fer sont bien cotés.



**Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin ; le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.**

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prévot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1<sup>er</sup> itinéraire

1<sup>re</sup> classe 86 fr. — 2<sup>e</sup> classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou

par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2<sup>e</sup> Itinéraire

1<sup>re</sup> classe 54 fr. — 2<sup>e</sup> classe 41 fr. — Durée 45 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Pour une famille de 2 personnes | 20 % |
| — 3 —                           | 25 % |
| — 4 —                           | 30 % |
| — 5 —                           | 35 % |
| — 6 — ou plus                   | 40 % |

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système **BLAKEY**, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.  
**Enclume de Famille**  
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le **Protecteur de la Chaussure**, système **BLAKEY**. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le **Protecteur**, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints  
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

BARRIQUES

Le sieur **CAMBORNAC**, restant à Mortayrol, par Cabrerets (Lot), a l'honneur d'informer les propriétaires qu'il est fabricant de **BARRIQUES** de 220 litres, soit en chêne, soit en châtaignier, garanties irréprochables. Pour le prix, on n'a qu'à s'adresser à lui. Il ne sera pas exigeant.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS



**OUTILLAGE** pour AMATEURS et INDUSTRIELS  
Fournitures pour le DÉCOUPAGE  
FABRIQUE de TOURS, SOIES à DÉCOUPER (PLUS DE 70 MODÈLES).  
Machines diverses, Outils de toutes sortes, Boîtes d'Outils.  
Tarif-Album de plus de 300 pages et 1000 gravures, franco contre 65 centimes.  
**BICYCLETTES TIERSOT** MACHINES de 1<sup>er</sup> ORDRE et tous accessoires.  
Tarif Spécial, demande  
**A. TIERSOT**, B<sup>14</sup>, 16, Rue des Gravilliers, PARIS. — Usine à COULOMMIERS.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison **EDOUX**

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

**RIVIÈRE Elie, Successeur**

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints  
Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut. C.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques.  
H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales. H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.  
F.-Camille DREYFUS, député de la Seine. E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.  
A. GIRY, professeur à l'École des chartes. H. MARION, professeur à la Sorbonne.  
GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit. E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.  
D<sup>r</sup> L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine. A. WALTZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre. Elle formera environ 28 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

Broché : 600 fr.  
Payables : 10 fr. par mois  
ou 500 fr. comptant

La Grande Encyclopédie ou nous délivrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène HOUSSEY)  
Demander Prospectus détaillés aux Éditeurs

Relié : 750 fr.  
Payables : 15 fr. par mois  
ou 650 fr. comptant

H. LAMIRALTY et Cie, 61, rue de Rennes, Paris

**GUÉRISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, AIGRE, PSORIASIS, FURIEUX, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
Même des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

A LOUER

UN APPARTEMENT

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE

Maison LUTZY, aux Hortes

A LOUER

un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie Guilloché.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

EXPOSITION



CAHORS 1881

**B. DOUCÈDE**

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

**UNION DES OUVRIERS**

Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetières, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

**L'ŒUVRE D'ART**

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS

REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions phototypiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figures sur papier de luxe. Les plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.  
Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr.  
— Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr.  
Contre 75 centimes en timbres poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION de L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris.  
L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la *RIXE de Melun*, mesurant 46 x 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.